

ANNE-SOPHIE LAMPE

AVOCAT IP/IT

Tel : 01 40 15 24 00

E-Mail : anne-sophie.lampe@dlapiper.com

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

- Depuis 2010 :** **Cabinet DLA Piper**, Paris 9 (avocat collaborateur IP/IT)
- Droit de l'internet (notamment responsabilité des intermédiaires techniques, e-commerce),
 - Droit de l'informatique (contrat et contentieux informatique),
 - Droit de la Propriété intellectuelle
- 2008-2010 :** **Cabinet Bird & Bird**, Paris 9 (avocat collaborateur - IP/IT)

FORMATION

- 2007** **Master 2 Professionnel (ex DESS) DI2C spécialité : Droit des Créations Numériques, Université Paris I - Paris XI** ; dirigé par Pierre Sirinelli - *mention Assez Bien - Major*
- Mémoire : « *La protection d'œuvres illicitement partagées sur les sites communautaires du web 2.0* » (direction P. Sirinelli)
- 2006** **Master 2 Recherche (ex DEA) Droit Privé Général, Université Paris I Panthéon Sorbonne** ; dirigé par Patrice Jourdain - *mention Assez Bien*
- Mémoire : « *La copie privée : droit de l'utilisateur ?* » (direction P. Sirinelli)
- 2005** **Maîtrise de droit : Carrières judiciaires et sciences criminelles, Université Paris II Panthéon Assas**

PUBLICATIONS

- « *L'affaire Nintendo : condamnation des distributeurs de linkers par la Cour d'appel de Paris* », RLDI fév. 2012 n°79
- « *L'arrêt eBay c/ L'Oreal de la CJUE du 12 juillet 2011 revisite les conditions de la qualification de fournisseur d'hébergement au sens de l'article 14 de la directive "e-commerce"* », RLDI oct. 2011 n°75
- « *Contrefaçon de logiciel, exception de décompilation et contournement de Mesures Techniques de Protection (MTP) : l'affaire Nintendo, ou la difficulté de la preuve au secours des distributeurs de "linkers"* », RLDI, 2010, n° 57. - pp. 22-27
- « *L'application consacrée de la LCEN aux sites communautaires du Web 2.0 : bilan et perspective de la jurisprudence* », Revue Propriété intellectuelle, juillet 2009, n°32 – pp. 245-250
- « *Copyright throughout the World* » Etude de Droit comparé sous la direction du Dr Silke von Lewinski, West, Binder/Looseleaf, 2008 et mises à jour ultérieures, co-rédaction en anglais de la partie de droit français dédiée à la mise en œuvre des droits (points : 42 – 50)
- « *De la difficile qualification des sites collaboratifs aux limites du statut d'hébergeur prévu par la LCEN* », RLDI, juin 2008, n° 39 - pp. 27-30
- « *La protection d'œuvres illicitement partagées sur les sites communautaires du web 2.0* », RLDI, nov. 2007, n° 32 - pp. 77-83

LANGUE ET DIVERS

- Anglais juridique courant (oral et écrit)
- Membre de l'Association Française pour la Protection Internationale du Droit d'Auteur (AFPIDA)
- Membre associé du CERDI (Centre d'études et de recherche en droit de l'immatériel), Université Paris-Sud